

**Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le  
23 juin 2016**

**Présidence : Mme Natacha Zari-Stucki**

Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de la Commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide :

- Article premier** La Municipalité est autorisée à acheter un élévateur télescopique selon son préavis n° 575/15.
- Article 2** Un crédit de CHF 76'000.- lui est accordé à cet effet. Le compte n° 9146.03 est ouvert au bilan à cet effet.
- Article 3** Le financement de ce montant sera fait par un prélèvement sur les liquidités courantes.
- Article 4** Cet investissement sera amorti en 5 ans, par le biais du compte n° 433.331, la première fois au budget 2017.

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2016.

La Présidente :



Natacha Zari-Stucki



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich